

M. Caccia: J'essaie, au moins partiellement, de satisfaire les désirs du député afin qu'il ait une meilleure connaissance du sujet qui l'intéresse.

M. Howard (Skeena): Déposez le document pour que nous en prenions connaissance.

M. Caccia: Avant que le député de Skeena (M. Howard) ne m'interrompe, j'essayais d'informer la Chambre de la façon dont le ministère avait estimé bon d'exécuter ce programme. Si ces renseignements n'intéressent pas le député, qu'il le dise, auquel cas je lui dirais que rien ne justifiait cette demande.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, au dire du secrétaire parlementaire, ces documents ne m'intéresseraient pas. Permettez-moi de dire que c'est la raison pour laquelle j'ai déposé l'avis de motion en vue de la production de documents. S'il est prêt à nous donner les renseignements de vive voix, il est peut-être disposé à déposer simplement les documents maintenant.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Je ferai remarquer au député qu'il a simplement présenté un argument et non une question de Règlement.

M. Caccia: Monsieur l'Orateur, nous sommes très heureux de l'intérêt soutenu du député qui vient de parler. Je me ferai un plaisir de fournir les renseignements demandés et je m'efforce de le faire dès maintenant, en établissant des contacts avec les systèmes d'information adoptés à l'heure actuelle dans notre ministère.

Le ministère de la Main-d'œuvre, au cours des années, a mis au point un système pour rendre compte de la gestion. Ce système insiste spécialement sur les renseignements requis pour la gestion objective des ressources et sur l'établissement d'une base quantitative et qualitative pour les projections et les estimations. Le rendement opérationnel dans les quelque 390 bureaux dans tout le pays, notamment nos centres canadiens de main-d'œuvre, sera jugé au point de vue fonctionnement, d'après des critères d'établissement de personnel fixés selon les méthodes de travail et les services fournis, et au point de vue efficacité, d'après l'aptitude à fournir des services qui répondent à des normes précises de qualité. Ce système qui rend compte de la gestion est mis en œuvre au moyen de la méthode dite manuelle qui utilise des données courantes. Toutefois, il sera progressivement amplifié et rattaché à l'ordinateur, à mesure que se développeront les banques de données.

● (5.10 p.m.)

Le ministère dispose aussi d'un système que l'on appelle SIAC, soit système d'information automatique du client. On utilise ce nouveau système à Ottawa à titre expérimental. Si le député désire voir comment il fonctionne, il lui suffit de se rendre quand il le voudra au Centre de main-d'œuvre du Canada, où on l'accueillera avec le plus grand plaisir. Ce système est conçu pour aider les centres de main-d'œuvre ainsi que la direction du ministère. Par exemple, le système permettra d'identifier les travailleurs ou, inversement, les débouchés les mieux appropriés, et le conseiller n'aura plus alors qu'à se livrer à la sélection finale. Il s'agira essentiellement

[M. Skoberg.]

d'une opération d'assortiment. C'est dans les grandes agglomérations urbaines que le système d'information automatique du client a le plus de valeur, mais on pourrait aussi l'inaugurer dans tout le pays; de plus, il présente d'autres avantages, qui se traduiront par une réduction progressive de la paperasserie et, peut-être, par une augmentation des services de conseillers et par une possibilité plus grande d'identifier les domaines critiques, de fournir des rapports analytiques, et ainsi de suite.

En ce qui concerne le programme de formation du Centre de main d'œuvre du Canada, un système d'informatique fonctionne depuis l'instauration du programme dès 1967. Ce système a subi plusieurs améliorations et permet maintenant d'aider les services d'application, de gestion et de révision des programmes. L'ordinateur rend plus rapide et plus souple l'établissement de rapports à partir de données complètes et normalisées. De ce fait, on a pu utiliser davantage des modèles mathématiques pour les prévisions et la planification à long terme. Le ministère se sert de systèmes d'informatique pour recueillir des données sur les clients dans le cadre du programme de mobilité du Centre de main-d'œuvre du Canada à peu près comme pour le programme de formation.

En outre, le ministère dispose d'un système d'informatique qui est utile pour la gestion des ressources en personnel. Ce système, à la première étape, est semi-automatique et fournit actuellement des mesures quantitatives des effectifs et des mois-hommes et fournit des rapports de gestion qui facilitent les décisions sur l'organisation, la dotation en personnel et les vérifications.

La deuxième phase, qui comprendra des données supplémentaires relatives au traitement et à la classification, à l'instruction, l'expérience du travail et la connaissance des deux langues officielles, devrait être complètement consignée dans les ordinateurs à la fin de 1971. Ces données fourniront à la direction les renseignements voulus qui leur permettront de prendre des décisions dans divers domaines, tels la planification du personnel, l'avancement dans la carrière, les besoins de formation, le roulement du personnel, les relations du personnel et le planning de retraite.

Je remarque que le député d'en face semble absorbé par mes propos, c'est que la question l'intéresse sans doute. Je me demande pourquoi il s'est donné la peine de demander le dépôt de ces documents.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Si le secrétaire parlementaire voulait prendre le temps nécessaire pour obtenir les renseignements demandés, il n'aurait pas à se tracasser au sujet du temps de la Chambre. Ce que je veux dire, c'est que je puis prêter attention au peu qu'il dit sans le regarder en face.

Des voix: Oh, oh!

M. Caccia: Ceci dit et maintenant que le député prête attention, je poursuis mon explication. J'en étais à la fin d'un bref exposé sur le système d'information du ministère. Un autre service pourrait intéresser le député; le service de renseignements financiers qui permet le contrôle financier à tous les niveaux de direction. Il aide aussi à la planification et à la préparation des budgets à long et à court terme.